



français

فرنسي

كيفية صلاة النبي ﷺ

Comment était la prière du Prophète ﷺ ?



De l'imam, l'érudit
'Abd Al-'Azîz ibn 'Abdîllâh ibn Bâz

© The Association for Multi-lingual Islamic Content , 2025

Baz , Abdul-Aziz ibn

"La maniere dont le Prophete (paix et benediction sur
lui) accomplissait la priere.". / Baz , Abdul-Aziz
ibn - 1. .- Riyad , 2025

17p ; ..cm

L.D. no. 1446/15594

ISBN: 978-603-8524-54-1

كَيْفِيَّةُ صَلَاةِ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

Comment était la prière du Prophète صلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ?

لِفَضْيَلَةِ الشَّيْخِ الْعَالَمَةِ عَبْدِ الْعَزِيزِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ بَازٍ
غَفَرَ اللَّهُ لَهُ وَلِوَالِدَيْهِ وَلِلْمُسْلِمِينَ

De l'imam, l'érudit
'Abd Al-'Azîz ibn 'AbdiLlâh ibn Bâz
Qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à ses parents
et aux musulmans

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Au Nom d'Allah, Le Très Miséricordieux,
Celui qui fait miséricorde*

Comment était la prière du Prophète ﷺ ?

Louange à Allah, Seul, et que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Messager, notre Prophète *Mouhammad*, sur sa famille et ses Compagnons. Ceci étant dit :

Voici en quelques mots l'explication de la manière de prier du Prophète ﷺ.¹ J'ai souhaité la présenter à tout musulman et à toute musulmane afin que chacun s'efforce de l'imiter en cela, conformément à sa parole ﷺ :

صَلُّوا كَمَا رَأَيْتُمُونِي أَصَلِّي.

« *Priez comme vous m'avez vu prier !* »²

Et à nos lecteurs, l'explication qui suit :

1 - Le fidèle accomplit les ablutions correctement, c'est-à-dire qu'il les effectue comme Allah l'a ordonné, œuvrant ainsi selon Sa parole, Gloire et Pureté à Lui et qu'il soit Exalté :

¹ Note : Vous trouverez cette calligraphie arabe chaque fois que le Prophète *Mouhammad* ﷺ est mentionné. Elle signifie : « *qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve* » et se prononce : *Şaullau Llâhou 'alayhi wa sallam (صلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ)*.

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°605).

﴿ يَتَأَكَّلُهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا إِذَا قُمْتُمْ إِلَى الصَّلَاةِ فَأَغْسِلُوا وُجُوهَكُمْ وَأَيْدِيکُمْ إِلَى الْمَرَافِقِ وَأَمْسِحُوا بِرُءُوسِكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ إِلَى الْكَعْبَيْنِ ﴾

{ Ô vous qui croyez ! Lorsque vous vous levez afin d'accomplir la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles... }¹ jusqu'à la fin du verset.

Et la parole du Prophète ﷺ :

لَا تُقْبِلُ صَلَاةٌ بِغَيْرِ طُهُورٍ.

Une prière sans purification n'est pas acceptée.²

Et sa parole ﷺ à celui qui n'avait pas effectué sa prière correctement :

إِذَا قُمْتَ إِلَى الصَّلَاةِ، فَأَسْبِغْ الْوُضُوءَ.

« Lorsque tu te lèves pour [accomplir] la prière, alors fais les ablutions de manière complète. »³

2 - Il se tourne vers la Qiblah, qui est la Ka'bah, où qu'il soit et avec tout son corps. Il le fait en ayant l'intention dans son cœur d'accomplir la prière qu'il souhaite - qu'elle soit obligatoire ou

¹ Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) - Coran : 5/6

² Rapporté par Mouslim (n°224).

³ Rapporté par Al-Boukhârî (n°5782).

surérogatoire - et il ne prononce pas l'intention avec sa langue. En effet, l'expression verbale de l'intention n'est pas légiférée, c'est une innovation. Ceci du fait que le Prophète ﷺ n'a pas prononcé l'intention, et ni ses Compagnons (qu'Allah les agrée). Celui qui veut prier place alors devant lui ce qui servira d'obstacle entre lui et les gens lors de sa prière, qu'il soit imam ou qu'il prie seul. L'orientation vers la *Qiblah* est une condition de validité de la prière, sauf dans certains cas exceptionnels bien connus et expliqués dans les livres des gens de science.

3 - Il prononce le *Takbîr*¹ de sacralisation disant **الله أكْبَر** qui signifie : *Allah est Plus grand que tout!* et que l'on prononce (*Allâhou Akbar !*). Il fait cela en regardant vers l'endroit de sa prosternation.

4 - Au moment du *Takbîr*, il lève les mains à la hauteur de ses épaules ou à la hauteur de ses oreilles.

5 - Il place alors ses mains sur sa poitrine ; la droite sur sa main gauche, le poignet et l'avant-bras, conformément à ce qui est établi du Prophète ﷺ.

¹ Note : Le *Takbîr*, c'est le fait de proclamer la grandeur d'Allah en disant : (*Allâhou Akbar !*), il sera mentionné ainsi dans le reste du livre.

6 - Il est recommandé qu'il récite l'invocation de l'ouverture de la prière, à savoir :

اللَّهُمَّ بَايْدُ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ، كَمَا بَايْدُتَ بَيْنَ الْمَشْرِقِ
وَالْمَغْرِبِ، اللَّهُمَّ نَقِّنِي مِنْ خَطَايَايَ كَمَا يُنْقَى الثُّوبُ الْأَبْيَضُ
مِنَ الدَّنَسِ، اللَّهُمَّ اغْسِلْ خَطَايَايَ بِالْمَاءِ وَالثَّلْجِ وَالْبَرَدِ.

- Ô Allah ! Éloigne de moi mes fautes comme Tu as éloigné l'Est et l'Ouest. Ô Allah ! Nettoie-moi de mes fautes comme on nettoie le vêtement blanc de l'impureté. Ô Allah ! Lave-moi de mes fautes par l'eau, la neige et la grêle ! (*Allahoumma ! Bâ'id baynî wa bayna khaṭâyâya kama bâ'adta bayna-l-machriqi wa-l-maghrib. Allahoumma ! Naqqinî min khaṭâyâya kamâ younaqqâ-th-thawbou-l-abiyadou mina-d-danas. Allahoumma-ghsilnî min khaṭâyâya bi-th-thalji wa-l-mâ'i wa-l-barad !*)¹)

Et s'il le souhaite, qu'il dise à la place :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، وَتَبَارَكَ اسْمُكَ، وَتَعَالَى جَدُّكَ،
وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ.

- Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, et par Ta louange !
Béni soit Ton Nom, exaltée soit Ta Majesté ! Et il

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°744), Mouslim (n°598).

n'est de divinité [digne d'adoration] que Toi !
(soubhânaka-Llahoumma wa bihamdik ! Wa tabâraka-s-smouka, wa ta'âlâ Jaddouk ! Wa lâ ilâha ghayrouk !)¹

S'il utilise d'autres formules d'ouverture authentiques rapportées du Prophète ﷺ, cela ne pose aucun problème. Il est toutefois préférable d'alterner entre celles-ci car c'est une manière plus complète de le suivre dans sa façon de faire.

Ensuite, il dit : أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

- Je cherche protection auprès d'Allah contre Satan le lapidé (A'ouâdhou bi-Llâhi mina-ch-Chaytâni-r-rajîm).

Puis : بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

- Au Nom d'Allah, le Très Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde (BismiLlâhi-r- Rahmâni-r-Râhîm).

Puis il récite la sourate Al-Fâtihah conformément à la parole du Prophète ﷺ :

لَا صَلَاةَ لِمَنْ لَمْ يَقُرِّ بِفَاتِحَةِ الْكِتَابِ

« Pas de prière pour quiconque

¹ Rapporté par Mouslim (n°399).

ne récite pas l'ouverture¹ du Livre ! »²

- A la fin de sa récitation, il dit : **آمين** qui signifie
- **Ô Allah, exauce cette invocation !** et que l'on prononce : **Âmîn !** Il le dit à voix haute lors de la prière à voix haute, et à voix basse lors de la prière à voix basse, puis il récite ce qui lui est possible du Coran.

Tout en sachant qu'après la sourate *Al-Fâtihah*, dans les prières de la mi-journée (*Az-Zouhr*), du milieu de l'après- midi (*Al-'Âşr*) et du crépuscule (*Al-'Ichâ*), le mieux est qu'il récite des sourates d'une longueur moyenne de la partie : « *Al-Moufaşşal* » du Coran,³ et dans la prière de l'aube (*Al-Fajr*), de ses sourates longues, et dans la prière du couchant (*Al-Maghrib*) tantôt de ses sourates longues, tantôt de ses sourates courtes, conformément aux récits prophétiques rapportés à ce sujet.

¹ Note : « L'ouverture du livre » est l'un des noms de la sourate *Al-Fâtihah* (L'ouverture), la première sourate du Noble Coran.

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°756).

³ Note : « *Al-Moufaşşal* », c'est la partie du Coran depuis la sourate « *Qâf* » (50) jusqu'à la sourate « *An-Nâss* » (114). Les sourates de moyennes longueurs d'*Al-Moufaşşal*, sont celles allant de la sourate « *An-Nabâ`* » (78) à la sourate « *Ad-Douhâ* » (93) ; ses sourates longues sont celles de la sourate « *Qâf* » (50) à la sourate « *An-Nabâ`* » (78) et ses sourates courtes sont celles de la sourate « *Ad-Douhâ* » à la sourate « *An-Nâss* » (114).

7- Il s'incline en prononçant le Takbîr¹ tout en levant les mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles. [Une fois incliné] il aligne sa tête avec son dos et pose ses mains sur ses genoux avec les doigts écartés et il prend bien le temps de marquer son inclinaison ; il dit alors :

سُبْحَانَ رَبِّيِ الْعَظِيمِ

- Gloire et Pureté à mon Seigneur le Majestueux ! (*Soubhâna rabbâa-l-'Azîm !*). Il est préférable de le répéter trois fois ou plus, et il est recommandé de dire avec cela :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي

- Gloire et Pureté à Toi ô Allah et par ta Louange ! (*Soubhânakâ-Llahoumma wa bihamdik !*), Ô Allah, pardonne-moi ! (*Allahoumma Ghfir lî !*)²

8 - Il relève la tête [ainsi que son corps] de l'inclinaison en levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en disant :

سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ

- Qu'Allah entende celui qui Le loue ! (*Sami'a Llâhou Liman Hamidah !*) Il dit cela, qu'il soit imam ou qu'il prie seul, et une fois debout, il ajoute :

¹ Voir la note à ce sujet, page 5.

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°817), Mouslim (n°484).

رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَّا فِيهِ مِلْءُ السَّمَاوَاتِ وَمِلْءُ الْأَرْضِ، وَمِلْءُ مَا شِئْتَ مِنْ شَيْءٍ بَعْدُ.

- Notre Seigneur ! C'est à Toi que La louange appartient ! Louange abondante, bonne et bénie ; autant qu'il en faut pour remplir les cieux, la Terre et ce que Tu veux après cela ! (*Rabbanâ Wa Laka -I-Hamd ! Hamdan kathîran ṭayyiban moubârakane fih ! Mil'a-s-samâouâti, wa Mil'a-l-Arđi, wa Mil'a mâ chi'ta min chay'in ba'd !*)¹

Quant à celui qui suit l'imam, il dit, lors du redressement : رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ

- Notre Seigneur ! C'est à Toi que La louange appartient ! (*Rabbanâ Wa Laka -I-Hamd !*) jusqu'à la fin de ce qui a été mentionné précédemment. Et si chacun d'eux, c'est à dire l'imam, le fidèle et la personne priant individuellement, ajoute :

أَهْلَ الشَّنَاءِ وَالْمَجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ الْعَبْدُ، وَكُلُّنَا لَكَ عَبْدٌ: اللَّهُمَّ
لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ، وَلَا مُعْطِي لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدْدُ
مِنْكَ الْجَدْدُ.

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°711), Mouslim (n°598).

- Tu es digne d'être Loué et Magnifié ! C'est la parole la plus véridique qu'un serviteur ait pu dire, et nous sommes tous Tes serviteurs ! Ô Allah ! Nul ne peut retenir ce que Tu donnes, et nul ne peut donner ce que Tu retiens. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi ! (*Ahla-th-Thanâ'i wa-l-Majd, ahaqou mâ qâla-l-'Abd, wa koullounâ laka 'Abd ! Allahoumma lâ mâni'a limâ a'tayt, wa lâ mou'tiyya limâ mana't, wa lâ yanfa'ou dha-l-jaddi minka-l-jadd !*),¹ alors c'est une bonne chose, car cela a été authentifié de sa part .

Et il est recommandé que chacun d'eux, l'imam, le fidèle et celui qui prie individuellement, place ses mains sur sa poitrine, comme il l'a fait lors de sa station debout avant l'inclinaison, conformément à ce qui a été établi à cet égard d'après le Prophète  dans le hadith de *Wâ'il ibn Houjr* et celui de *Sahl ibn Sa'd* (qu'Allah les agrée).

9 - Il se prosterne en prononçant le *Takbîr*² et en posant ses genoux avant ses mains, si cela lui est possible ; sinon, il avance ses mains avant ses genoux, orientant ses orteils et les doigts de ses mains vers la *Qiblah*, tout en les serrant et en les étendant. Il se prosterne sur ses sept membres : le front avec le nez, les mains, les genoux et les extrémités des orteils.

¹ Rapporté par Mouslim (n°477).

² Voir la note à ce sujet, page 5.

Il dit :

سُبْحَانَ رَبِّي الْأَعْلَى

- Gloire et Pureté à mon Seigneur qui est Le Plus Haut ! (*Soubhâna rabbâ-i-A'lâ !*), il est recommandé de le dire trois fois ou plus, et il est souhaitable de dire avec cela :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبَّنَا وَرَبِّ الْعَالَمِينَ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي

- Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, notre Seigneur et par Ta Louange ! Ô Allah pardonne moi ! (*Soubhânakâ-Llahoumma Rabbanâ wa bihamdik ! Allahoum-ma-ghfir li !*) et il multiplie les invocations selon la parole du Prophète ﷺ :

أَمَّا الرُّكُوعُ، فَعَظِّمُوا فِيهِ الرَّبَّ، وَأَمَّا السُّجُودُ فَاجْتَهِدُوا فِي

الدُّعَاءِ، فَقَمِنْ أَنْ يُسْتَجَابَ لَكُمْ

« Quant à l'inclinaison, Exaltez-y la Majesté du Seigneur ; et quant à la prostration, efforcez vous d'y faire des invocations ! Car peu s'en faut que l'on vous exauce. »¹

Il demande à son Seigneur des bienfaits d'ici-bas et de l'au-delà, que la prière soit obligatoire ou surérogatoire. Il écarte ses bras de ses flancs, son ventre de ses cuisses, ses cuisses de ses

¹ Rapporté par Mouslim (n°479).

jambes et il soulève ses avant-bras du sol, conformément à la parole du Prophète ﷺ :

اعْتَدِلُوا فِي السُّجُودِ وَلَا يَسْعُطْ أَحَدُكُمْ ذِرَاعَيْهِ اِنْبِسَاطَ الْكَلْبِ

« Prosternez-vous convenablement et pas vos avant-bras comme le fait le chien »¹

10 - Il relève la tête en prononçant le *Takbîr*,² il étend son pied gauche et s'y assoit, dresse son pied droit, place ses mains sur ses cuisses et ses genoux, et dit :

رَبِّ اغْفِرْ لِي وَارْحَمْنِي وَاهْدِنِي وَارْزُقْنِي وَاعْفُنِي وَاجْبُرْنِي

- Mon Seigneur, pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi, accorde-moi ma subsistance, préserve-moi et améliore-moi ! (*Rabbi-ghfir lî, wa rhamnî, wa-hdînî, wa rzouqnî, wa 'âfinî, wa jbournî !*)³ et il prend bien le temps de marquer cette position assise.

11 - Il se prosterne une seconde fois en prononçant le *Takbîr*⁴ et effectue ce qu'il a effectué lors de la première prosternation.

12 - Il relève la tête en prononçant le *Takbîr* et s'assoit brièvement, comme lors de la position

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°788), Mouslim (n°493).

² Voir la note à ce sujet, page 5.

³ Rapporté par At-Tirmidhî (n°284), Aboû Dâwoud (n°850) et Ibn Mâjah (n°898).

⁴ Voir la note à ce sujet, page 5.

assise entre les deux prosternations - appelée « l'assise de repos » - qui est recommandée. S'il l'omettait, cela ne lui serait pas reproché, et il n'y a ni invocation ni prière spécifique à ce moment.

Ensuite, il se lève pour la seconde unité de prière, en s'appuyant sur ses genoux, si c'est possible pour lui, sinon il s'appuie sur le sol. Une fois debout, il récite la sourate *Al-Fâtihah* (L'Ouverture) et ce qu'il peut du Noble Coran après la *Fâtihah*, puis il agit comme il l'a fait lors de la première unité de prière.

13 - Lorsque la prière est composée de deux unités, comme la prière de l'aube (*Al-Fajr*), du vendredi (*Al-Joumou'ah*) et des deux fêtes (*Al-'Idayn*), le fidèle s'assoit après s'être relevé de la seconde prosternation, dressant son pied droit, étendant son pied gauche, posant sa main droite sur sa cuisse droite, en serrant tous ses doigts sauf l'index qu'il pointe pour indiquer l'Unicité.

S'il plie l'auriculaire et l'annulaire de sa main droite, forme un cercle avec le pouce et le majeur et pointe l'index, c'est bon aussi, car les deux manières ont été rapportées du Prophète ﷺ. Il est donc préférable d'alterner entre ces deux façons de faire. Il place sa main gauche sur sa cuisse gauche et son genou. Puis, durant cette assise, il

récite le *Tachahhoud*¹ qui consiste à dire :

الْتَّحِيَّاتُ لِلَّهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ
وَرَحْمَةُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللَّهِ الصَّالِحِينَ،
أَشْهَدُ أَنَّ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ.

- Les salutations reviennent à Allah, ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que la paix soit sur toi, ô Prophète ! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit sur nous, ainsi que sur les vertueux serviteurs d'Allah. J'atteste qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et j'atteste que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager. (*At-tahiyâtou LiLlâhi waş-şalawâtou waṭ-Tayyibât. As-salâmou 'alayka ayyouhâ-n-nabiyyou wa rahmatouLlâhi wa Barakâtouh. As-salâmou 'alaynâ wa 'alâ 'ibâdiLlâhi-ş-şâlihîn. Ach-hadou Allâ ilâha illâLlâh wa ach-hadou anna Mouhammadan 'abdouhou wa rasoûlouh*).

Puis, il dit :

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، كَمَا صَلَّيْتَ

¹ Note : Le *Tachahhoud*, c'est la formule que l'on prononce lorsque l'on s'assoit la première fois, après deux cycles de prière, ainsi que la deuxième fois si la prière compte trois ou quatre cycles.

عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ، وَبَارِكْ عَلَى
مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ
إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ

- Ô Allah ! Prie sur Mouhammad, et sur la famille de Mouhammad, comme Tu as prié sur Ibrâhîm, et sur la famille d'Ibrâhîm, Tu es certes digne de louange et de glorification. Et bénis Mouhammad, et la famille de Mouhammad, comme Tu as bénî Ibrâhîm, et la famille d'Ibrâhîm, Tu es certes digne de louange et de glorification.
(Allahuoumma ! Salli 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ sallayta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka hamîdoun majîd. Wa bârik 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ bârakta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka hamîdoun majîd.¹

Et il cherche protection auprès d'Allah contre quatre choses en disant :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ جَهَنَّمَ، وَمِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ، وَمِنْ
فِتْنَةِ الْمَحِيَا وَالْمَمَاتِ، وَمِنْ شَرِّ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ

- Ô Allah ! Je cherche certes protection auprès

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°797) et Mouslim (n°402).

de Toi contre le châtiment de la Géhenne, contre le châtiment de la tombe, contre l'épreuve de la vie et de la mort et contre le mal de l'épreuve du Faux-Messie. (*Allahoumma innî a'oûdhou bika min 'adhâbi jahannam, wa min 'adhâbi-l-Qabr, wa min fitnati-l-mâhiâ wa-l-mamât, wa min charri fitnati-l-massîhi-d-dajjâl !*)¹

Ensuite, il invoque pour ce qu'il souhaite du bien de ce bas monde et de l'au-delà. Et s'il invoque pour ses parents ou d'autres musulmans, il n'y a pas de mal - que la prière soit obligatoire ou surérogatoire - en raison de la parole générale du Prophète ﷺ dans le hadith d'*Ibn Mas'oud* (qu'Allah l'agrée), lorsqu'il lui a enseigné le *Tachahhoud* :

ثُمَّ لِيَخْرُجَ مِنَ الدُّعَاءِ بَعْدَ أَعْجَبَهُ إِلَيْهِ فَيَدْعُو

« *Puis, qu'il choisisse les invocations qui lui plaisent le plus, et qu'il invoque* »²

Et dans une autre version :

ثُمَّ لِيَخْتُرَ مِنَ الْمَسْأَلَةِ مَا شَاءَ

« *Puis, qu'il demande ce qu'il veut* »³ et cela englobe tout ce qui est utile au serviteur dans ce

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°1311) et Mouslim (n°588).

² Rapporté par An-Nassâ'î (n°1298).

³ Rapporté par Mouslim (n°402).

monde et dans l'au-delà. Puis, il salue à sa droite et à sa gauche en disant :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللهِ

- Que la Paix soit sur vous, ainsi que la Miséricorde d'Allah ! (*As-Salâmu 'aleikoum wa rahmatou-Llâh!*).

14 - Si la prière est composée de trois unités comme celle du couchant (*Al-Maghrib*), ou de quatre unités comme celles de la mi-journée (*Az-Zouhr*), du milieu de l'après-midi (*Al-'Aşr*) et du crépuscule (*Al-'Ichâ'*), il récite le *Tachahhoud* mentionné précédemment avec la prière sur le Prophète ﷺ, puis il se lève en s'appuyant sur ses genoux, levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en prononçant le *Takbîr* puis il les place sur sa poitrine comme précédemment, et il récite uniquement la *Fâtihah*.

S'il lui arrive de réciter plus que la *Fâtihah* dans la troisième et la quatrième unité de la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*) à certaines occasions, cela n'est pas réprouvé car il existe des preuves à ce sujet dans le Hadith rapporté par *Abou Sa'id* (qu'Allah l'agrée). Et s'il omet la prière sur le Prophète ﷺ après le premier *Tachahhoud*, il n'y a pas de mal ; car elle est recommandée et non obligatoire à cet endroit.

Ensuite, il récite le *Tachahhoud* après la

troisième unité de la prière du couchant (*Al-Maghrib*), et après la quatrième unité des prières de la mi-journée (*Az-Zouhr*), du milieu de l'après-midi (*Al-'Aṣr*) et du crépuscule (*Al-'Ichā'*) comme mentionné précédemment concernant la prière à deux unités. Ensuite, il salue à droite et à gauche. Il demande alors pardon à Allah en disant trois fois : **أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ - Je demande pardon à Allah !** (*Astaghfirou-Llāh!*), puis il dit :

اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ وَمِنْكَ السَّلَامُ، تَبَارَكْتَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

- Ô Allah ! Tu es La Paix¹ et de Toi proviennent la paix et la sécurité. Béni sois-Tu ! Ô détenteur de la Majesté et de la Magnificence ! (*Allahuomma Anta-s-Salām, wa minka-s-salām. Tabārakta ! Yā dhal Jalāli wa-l-Ikrām !*)² avant de se tourner vers les fidèles, s'il est imam, puis il dit :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ، وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ،

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute

¹ Mais aussi : « **Le Pur** », Celui qui est à l'abri de tous défauts et manquements.

² Rapporté par Mouslim (n°591).

chose ! (*Lâ ilâha illa-Llâh, wahdahou lâ charîka lah. Lahou-l-Moulk, wa lahou-l-Hamd, wa houwa 'alâ koulli chay'in qadîr !*)

لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ،

- Il n'est de force ni de puissance que par Allah, (*Lâ ̄hawla wa lâ qouwwata illa bi-Llâh*)

اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ، وَلَا مُعْطِيٌ لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا
الْجَدُّ مِنْكَ الْجَدُّ،

- Ô Allah ! Nul ne peut retenir ce que Tu as donné, et nul ne peut donner ce que Tu as retenu. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi ! (*Allahoumma lâ mânî'a limâ a'ṭayt, wa lâ mou'thiya limâ mana't, wa lâ yanfa'ou dha-l-jaddi minka-l-jadd !*)

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَلَا نَعْبُدُ إِلَّا إِيَّاهُ، لَهُ النِّعْمَةُ وَلَهُ الْفَضْلُ، وَلَهُ الشَّنَاءُ
الْحَسَنُ،

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, et nous n'adorons que Lui. Le bienfait, la grâce et le bel éloge Lui appartiennent et Lui reviennent. (*Lâ ilâha illa-Llâh wa lâ na'boudou illâ iyyâh, lahou-ni'matou wa lahou-l-fadl, wa lahou-th-thanâ'ou-l-hassan*)

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ وَلَوْ كَرِهَ الْكَافِرُونَ.

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, nous Lui vouons un culte exclusif, et quelle que soit l'aversion qu'en éprouvent les mécréants ! (*Lâ ilâha illa-Llâh, moukhlišîna lahou-d-dîn, wa law kariha-l-kâfiroûn*).¹

Il dit trente-trois fois : سُبْحَانَ اللَّهِ - Gloire et Pureté à Allah ! (*Soubhâna-Llâh !*)

- Trente-trois fois : الْحَمْدُ لِلَّهِ - La Louange revient à Allah ! (*Al-hamdou li-Llâh!*)

- Trente-trois fois : اللَّهُ أَكْبَرُ - Allah est plus Grand que tout ! (*Allâhou Akbar !*)

- Et pour compléter la centaine, il ajoute :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ.

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute chose ! (*Lâ ilâha illa-Llâh, wa hâdahou lâ charîka lah. Lahou-l-Moulk, wa lahou-l-Hamd, wa houwa 'alâ*

¹ Rapporté par Mouslim (n°402)

koulli chay`in qadîr !)

Après chaque prière, il récite : « **le Verset du Marchepied** » - *Âyatou-l-Koursî*¹, ainsi que les trois dernières sourates du Coran : { **Dis** : « *Il est Allah, Unique* » }², { **Dis** : « *Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante* » }³, et { **Dis** : « *Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes* » }⁴.

Il est recommandé de répéter ces trois sourates trois fois après la prière de l'aube (*Al-Fajr*) et celle du couchant (*Al-Maghrib*), conformément aux hadiths rapportés du Prophète . Toutes ces évocations et invocations sont recommandées et non obligatoires.

Il est légiféré pour chaque musulman et musulmane de prier quatre unités avant la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*), et deux après, deux unités après la prière du couchant (*Al-Maghrib*), deux unités après la prière du crépuscule (*Al-'Ichâ'*), et deux unités avant la prière de l'aube (*Al-Fajr*), soit un total de douze unités de prière.

Ces unités sont appelées : « *Les prières régulières recommandées* » (*Ar-Rawâtib*) car le

¹ Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/255

² Sourate Al-Ikhâṣ (Le Monothéisme Pur) – Coran : 112

³ Sourate Al-Falaq (L'Aube Naissante) – Coran : 113

⁴ Sourate An-Nâs (Les Hommes) – Coran : 114

Prophète ﷺ les accomplissait assidûment lorsqu'il était résident. Quant à lorsqu'il était en voyage, il les délaissait à l'exception de la prière surérogatoire de l'aube et de la prière impaire (*Al-Witr*)¹, car le Prophète ﷺ y était assidu, qu'il soit résident ou en voyage. Le mieux est de prier ces prières régulières recommandées (*Ar-Rawâtib*) ainsi que la prière impaire (*Al-Witr*) chez soi, mais si le fidèle les prie à la mosquée, cela ne pose pas de problème, selon la parole du Prophète ﷺ :

أَفْضُلُ صَلَاتِ الْمَرْءِ فِي بَيْتِهِ، إِلَّا الصَّلَاةُ الْمَكْتُوبَةُ

« *La meilleure prière que l'homme puisse faire est celle qu'il accomplit chez lui, sauf s'il s'agit d'une prière obligatoire.* »²

La persévérance dans l'accomplissement de ces unités de prière fait partie des causes d'entrée au Paradis selon la parole du Prophète ﷺ :

مَنْ صَلَى اثْنَيْ عَشْرَةَ رَكْعَةً فِي يَوْمٍ وَلَيْلَةً،

بُنِيَ لَهُ بِهِنَّ بَيْتٌ فِي الْجَنَّةِ.

« *Quiconque prie douze unités de prière [surérogatoires] au cours de sa journée et de sa*

¹ Note : Il s'agit de la prière impaire qui clôture les prières de la nuit et qui s'effectue en sept, cinq, trois ou une unité de prière.

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°6860).

nuit, Allah lui construit une demeure au Paradis ! »¹

Et s'il prie quatre unités avant la prière de l'après-midi (*Al-'Aṣr*), deux avant la prière du coucher (*Al-Maghrib*) et deux avant la prière du crépuscule (*Al-'ichâ'*), c'est une bonne chose ; car il est authentiquement rapporté du Prophète ﷺ ce qui l'indique.

Et s'il accomplit quatre unités de prière avant la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*), et quatre après, c'est très bien, conformément à la parole du Prophète ﷺ :

مَنْ حَافَظَ عَلَى أَرْبَعِ رَكَعَاتٍ قَبْلَ الظَّهَيرِ
وَأَرْبَعَ بَعْدَهَا حَرَّمَهُ اللَّهُ عَلَى النَّارِ

*« Celui qui veille à accomplir quatre unités de prière avant la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*) et quatre après, Allah l'a rendu interdit au feu de l'Enfer. »²*

Cela signifie qu'il ajoute deux unités de prière à la prière régulière recommandée (*Ar-râṭibah*) d'après la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*) ; car elle se compose de quatre unités avant et de deux unité après. Ainsi, s'il y ajoute deux unités de

¹ Rapporté par Mouslim (n°728).

² Rapporté par Ahmâd (n°25547), At-Tirmidhî (n°393) et Abou Dâoud (n°1077).

prière après, il obtient ce qui est mentionné dans le hadith d'*Oum Habîbah* (qu'Allah l'agrée).

Et c'est Allah le Maître du succès !

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète *Mouhammad*, le fils de 'AbdouLlâh et sur sa famille, ses Compagnons ainsi que ceux qui les suivent de la meilleure des manières jusqu'au Jour du Jugement.



رئاسة الشؤون الدينية
بالمسجد الحرام والمسجد النبوي

رسالة للحجاجين

Le Message des Deux Saintes Mosquées

Contenu d'orientation pour les visiteurs de la Mosquée sacrée et de
la Mosquée du Prophète dans les langues



978-603-8524-54-1